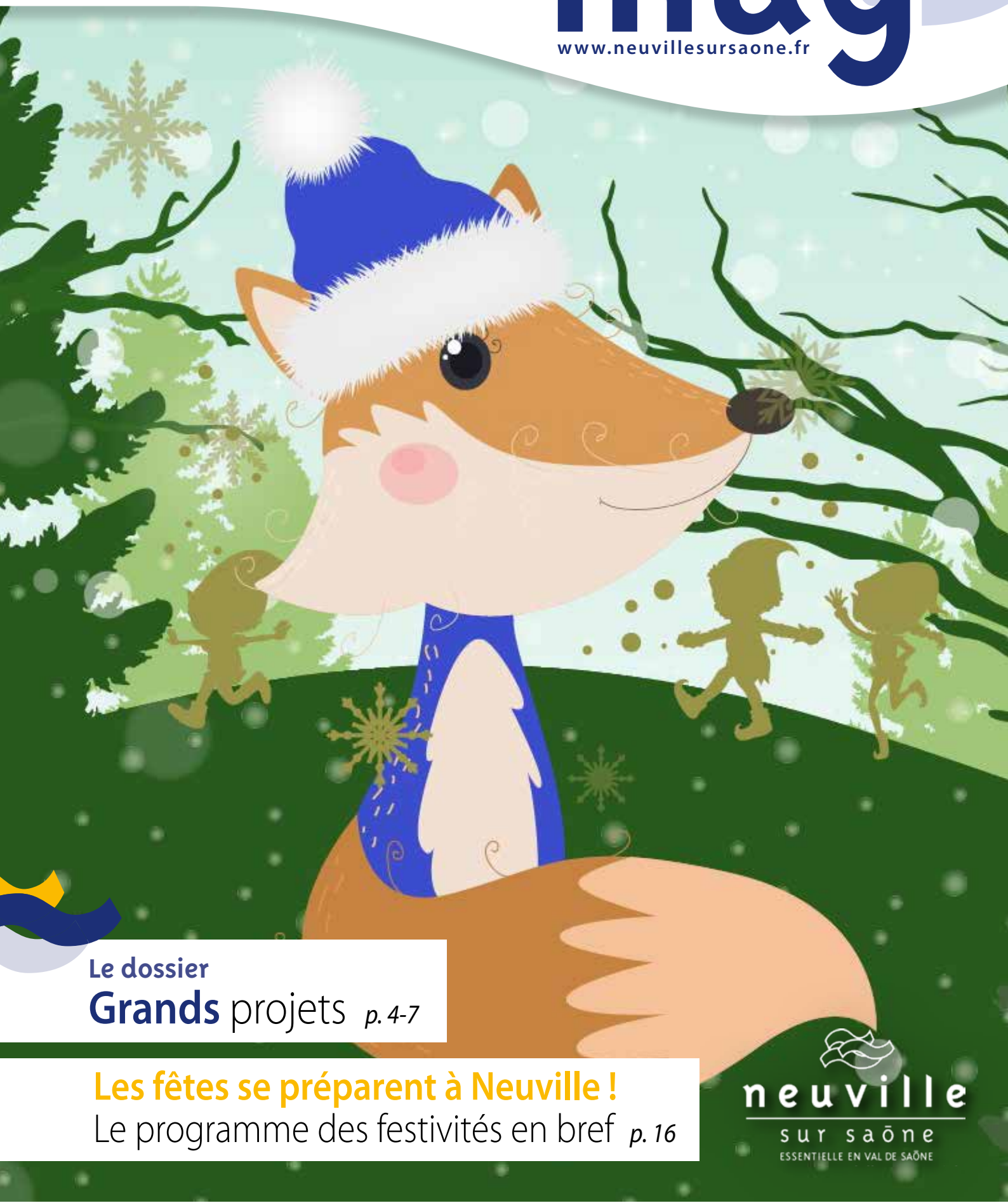


Neuville

HIVER 2023-2024 • N°15

mag

www.neuillesursaone.fr



Le dossier
Grands projets p.4-7

Les fêtes se préparent à Neuville !
Le programme des festivités en bref p.16


neuville
sur saône
ESSENTIELLE EN VAL DE SAÔNE

Rencontrez vos élus

Sur rendez-vous en adressant vos demandes à cabinet@mairie-neuvellesursaone.fr ou au 04 72 08 72 20.

GROUPE MAJORITAIRE

Éric Bellot, Maire de Neuville-sur-Saône

Adjoint : **Eva Arteta Cristin** (Solidarités et vie démocratique), **Vincent Alamercury** (Mobilité, économie locale), **Séverine Dejoux** (Projets éducatifs, enfance), **Florian Jedynak** (Travaux, espaces verts, bâtiments), **Florence Gagneur** (Santé, politique seniors, égalité des droits pour tous), **Michel Roulliat** (Urbanisme, aménagement du territoire, services techniques), **Anne Morel** (Finances et marchés publics), **Yves Arteta** (Culture et vie associative)

Conseillers délégués : **Odile Balthazard** (Communication), **Isabelle Bogas** (Commerce de proximité), **Kamal**

Djema (Restauration scolaire), **Roger Pedoja** (Maison de santé pluriprofessionnelle), **Jérôme Jardin** (Jeunesse, citoyenneté et réussite), **Nicole Messegué** (Finances et marchés publics), **Véronique Chiavazza** (Culture), **Nicolas Pasty** (Transition énergétique)

Conseillers municipaux : Gérard Plaisantin, Leila Ben Mahfoud, Nasser Messai, Philippe Juste, Claire Azema, Alain Labat

GROUPES MINORITAIRES

« **Naturellement Neuville** » : Christophe Brunetton, Gisèle Coin, Guillemette Deborde, Patrick Saillot

« **Neuille ensemble** » : Patrick Rachas, Nelly Tachon-Navarro

Vos services utiles

HÔTEL DE VILLE

Place du 8 mai 1945

Accueil Mairie

accueil@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 70 00

www.neuvellesursaone.fr

Ouverture au public : Lundi : 8h-12h et 14h-17h

Mardi : 8h-12h et 13h30-18h

Mercredi et jeudi : 8h-12h et 13h30-17h

Vendredi : 8h-13h / Samedi : 8h30-12h

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

ccas@mairie-neuvellesursaone.fr - 0 8000 69250

(numéro vert gratuit)

Permanence aides sociales d'urgence - retrait du courrier - domiciliation : les jeudis de 8h30 à 12h

Permanence logement : sur rendez-vous les mardis de 13h30 à 17h

Urbanisme

Sur rdv uniquement au 04 72 08 70 01 - Permanences téléphoniques les mardis et jeudis de 13h30 à 16h30

ENFANCE

Pôle Enfance

Accueil et guichet unique pour les démarches des familles

Place du 8 mai 1945 (accès par la passerelle près de la MJC)

pole.enfance@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 72 08 37 10

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h15 à 12h, les mardis et jeudis de 13h30 à 17h

Ludothèque

Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 07 88 05 92 20

Ouvert deux mercredis par mois de 10h à 12h et tous les mercredis de 15h à 18h (hors vacances scolaires), deux samedis par mois de 10h à 12h30

Maison Couleur

Lieu d'accueil enfants-parents (0/4 ans)

Espace Familles, 1 rue Rey Loras

04 82 91 25 66 ou 04 72 26 62 76

Ouverture au public : lundi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h (hors vacances scolaires). Accès libre et gratuit

Maison de la Métropole

Protection maternelle et infantile, protection de l'enfance, adoption, développement des modes de garde

2 avenue Marie-Thérèse Prost

mdm.neuille@grandlyon.com - 04 28 67 24 50

Relais Petite Enfance (RPE)

Lieu ressource pour les familles en recherche d'un mode de garde et les assistants maternels

Espace Familles, 1 rue Rey Loras - 04 78 98 28 64

Ouverture au public : lundi de 14h30 à 18h ; mardi de 13h15 à 16h15 ; jeudi de 13h15 à 18h

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les vendredis matin sur les quais de Saône

MÉDIATHÈQUE JACQUES BREL

Place Villeroy

mediatheque@mairie-neuvellesursaone.fr - 04 78 91 21 40

Ouverture au public : mardi de 15h à 18h ; mercredi de 10h à 13h et de 14h à 18h ; vendredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 ; samedi de 10h à 17h

Inscription et prêts gratuits pour tous

SOLIDARITÉ

Restos du Cœur

11 avenue Gambetta - 04 72 08 95 87 ou

ad69.neuille@restosducoeur.org

Permanences les mardis de 13h30 à 17h et les vendredis de 13h30 à 16h

Secours Populaire

11 avenue Gambetta - 04 72 08 98 27 ou

secours.populaire.neuille@orange.fr

Accueil et dons les mercredis et samedis de 8h30 à 12h

Boutique solidaire les samedis de 9h à 12h

Secours Catholique

Maison paroissiale, 1 rue Gacon - 06 38 36 87 48

Accueil les mardis de 9h30 à 11h

AUTRES SERVICES

Aide juridique

Conciliateur de justice : permanences à la Mairie de

Neuille-sur-Saône uniquement sur rdv 04 72 08 70 00

accueil@mairie-neuvellesursaone.fr

Bus du droit : permanences devant l'Espace Jean Vilar,

uniquement sur rdv auprès des Restos du cœur

ad69.neuille@restosducoeur.org - 04 72 08 95 87

Déchèterie

Avenue des Frères Lumière

Ouverture au public (horaires d'été jusqu'au 31 octobre) :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h ;

samedi de 8h30 à 18h30 ; dimanche de 9h à 12h

(fermeture les jours fériés)

Infos : 04 72 08 92 75 - www.grandlyon.com

La Poste

5 bis rue Pierre Dugelay

Ouverture au public : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et

de 13h30 à 18h30 ; samedi de 8h30 à 12h

Infos : www.laposte.fr



Sommaire

HIVER 2023-2024 • N°15

04

Le dossier

GRANDS PROJETS

07

URBANISME

09

ÉDUCATION

ENFANCE JEUNESSE

INFOS PRÉVENTION

10

ENVIRONNEMENT

11

CULTURE-JUMELAGE

12

SPORT

13

LIBRE EXPRESSION

14

ÇA S'EST PASSÉ

À NEUVILLE-SUR-SAÔNE

Neuille mag'

Directeur de la publication : Éric Bellot
Rédaction, réalisation : Service Communication
Maquette : Le Meccano graphiste
Crédits photos : Mairie de Neuville-sur-Saône, Philippe Juste, associations, Freepik, Vecteezy, Métropole Grand Lyon, Éric Marie
Impression : Public Imprim
Tirage : 3700 exemplaires, papier 100% recyclé, certifications
Imprim'vert® / ISO 9001
Distribution : MILEE



Éric Bellot

Maire de Neuville-sur-Saône

« C'était mieux avant »... Vraiment ?

Mesdames, Messieurs,

Chères Neuilloises, chers Neuillois,

Lorsque mes fonctions m'en laissent le temps, il m'arrive d'aller faire un tour sur les réseaux sociaux et de consulter quelques fils de discussion traitant de Neuville. J'ai, bien sûr, toujours plaisir à lire les commentaires positifs sur tel ou tel évènement, l'action municipale, les projets, l'agrément de la ville... Mais je suis aussi attentif aux signalements et aux critiques, lorsqu'ils sont correctement exprimés ; il m'arrive d'y répondre personnellement, pour préciser l'action de la ville, rétablir les vérités, éclairer des sujets complexes.

Je n'ai aucun goût en revanche pour l'outrance et les procès d'intention, diffusés parfois sous un commode pseudonyme.

Je regrette aussi que certains, pourtant prolixes sur les réseaux, ne soient jamais présents aux nombreuses occasions

que la Municipalité leur donne de les entendre : réunions publiques, séances du Conseil Municipal, évènements dans la ville constituent autant d'occasions de dialoguer « en vrai », plutôt qu'au filtre d'un écran déformant.

"La nostalgie, c'est le désir d'on ne sait quoi"

Antoine de Saint-Exupéry

Il est une chose, enfin, qui ne cesse de m'étonner et n'est pas propre à Neuville : le « C'était mieux avant » que l'on croise parfois à l'appui d'une vieille carte postale ou d'une photo ancienne.

On ne sait jamais vraiment de quel « avant » il s'agit, d'ailleurs ; et l'on oublie souvent la dureté et l'inconfort des temps passés, pourtant si peu éloignés de nous.

Et si l'on décidait d'imaginer que l'âge d'or est pour demain ?

À toutes et tous, je souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année.



Le Maire et l'équipe municipale vous souhaitent

une belle année 2024

et ont le plaisir de vous convier

aux vœux de la municipalité aux Neuilloises et Neuillois le mardi 16 janvier 2024 à partir de 19h30

à l'Espace Jean Vilar



Ce projet, d'un montant global de 7 700 000 €, est financé à 79% par la Ville, avec le concours de subventions publiques à hauteur de 21% (logos des partenaires ci-dessus).

L'ÉQUIPEMENT en bref

- 1 SALLE MULTISPORTS de plus de 900 m² pour le basket, hand-ball, volleyball, badminton.
- 1 SALLE DE GYMNASTIQUE de plus de 1000 m² (praticables, piste de saut, piste acrobatique, barres parallèles, tremplins, poutres, trapèzes, cheval d'arçon, fosse... : 350 000€).
- DES LOCAUX DE STOCKAGE
- DES LOCAUX TECHNIQUES
- 1 SALLE DE RÉUNION MUTUALISÉE
- 1 PLATEAU SPORTIF EXTÉRIEUR



Une opération de 1 960 000€ autofinancée à 35% par la Ville à hauteur de 706 603€

En chiffres

LES SUBVENTIONS PUBLIQUES COMPLÉMENTAIRES

605 545€ CAF
soit 30% du financement

415 807€ MÉTROPOLE DE LYON
soit 20% du financement

300 000€ ÉTAT
via la dotation de Soutien à l'Investissement Local, soit 15 % du financement

Marie Paradis

Perspective extérieure - Depuis le parvis, ouverture sur le paysage vers l'Ouest
Projet prévisionnel © Architectes Bureau Face B / Looking For Architecture

L'espace petite enfance

Perspective extérieure
Projet prévisionnel © Architectes Guillaume Suply et Élodie Genevois

un nouvel écrin pour les sportifs !

La rénovation-extension de l'ancien Cossec est lancée. Exit le complexe sportif de la tête Noire, un équipement des années 70 aujourd'hui devenu vétuste. Place bientôt à Marie Paradis ! Un bâtiment moderne qui mise sur la modularité, la flexibilité et la sobriété au niveau énergétique.

●●● L'objectif de la mue de l'ancien Cossec : remettre à niveau les installations techniques en termes thermique, acoustique et sécuritaire.

La réhabilitation engagée est exigeante et s'inscrit dans une démarche de qualité environnementale volontariste, reposant sur l'utilisation de matériaux locaux et biosourcés pour la construction.

L'architecte Lillois du Bureau Face B, associé au cabinet Lyonnais, Looking For Architectures, ont pensé l'équipement afin d'optimiser ses performances énergétiques, réduire son empreinte carbone et ses consommations. En matière thermique, le bâtiment atteindra un niveau très performant (label BBC-Energie Rénovation), conduisant à une consommation inférieure ou égale à 40% par rapport à une consommation conven-

tionnelle. Son isolation continue par l'extérieur ainsi que ses menuiseries permettront de limiter les déperditions énergétiques associées au pont thermique.

Le rapport optimisé entre surface vitrée et surface utile assurera un bon éclairage naturel, tout en limitant les pertes en énergie.

Un système de sur-ventilation nocturne pour lutter contre le phénomène de chaleur, couplé à une centrale de traitement de l'air, évitera le recours à la climatisation.

Au niveau des usages, le projet permettra davantage de fonctionnalités.

Ce complexe sportif réhabilité sera doté

d'espaces adaptés à l'organisation de compétitions d'envergure, intégrant plus de sécurité notamment au niveau des installations et du confort pour l'accueil du public. Avec une très forte amplitude d'ouverture annuelle, l'équipement accueille régulièrement les collégiens et lycéens des établissements Jean Renoir et Notre Dame de Bellegarde.

Les nombreux adhérents du club de basket et ceux de l'association Neuville Gym utilisent également l'équipement.

Pendant les travaux, les activités sont délocalisées vers d'autres structures sportives du Val de Saône.



Un projet ambitieux sort de terre

L'Espace Petite Enfance (2 rue Curie) qui réunit les principaux acteurs de la petite enfance de la commune va être entièrement réhabilité et transformé.

●●● Une modernisation nécessaire pour répondre à la demande croissante d'accueil collectif en journée complète.

La vétusté de l'équipement couplée à une configuration obsolète des locaux de l'actuelle halte-garderie, ne permettent plus de répondre à l'accroissement des besoins. C'est dans ce contexte que la restructuration de l'ensemble de l'Espace Petite Enfance a été initiée avec le cabinet lyonnais Suply-Genevois. Un projet qui offrira une meilleure prestation aux familles neuvilloises et favorisera la dynamique entre les utilisateurs de cet espace que sont : le Relais Petite Enfance (RPE), le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP), la Maison Couleur, la Ludothèque et le Multi-accueil. Une fois rénové, l'équipement accueillera 24 places à temps plein.

Bâtiment Est, des espaces mutualisés et dédiés

Ce bâtiment prévoit un espace réservé aux personnels du Multi-accueil, de la Crèche familiale, du RPE, du LAEP et de la Ludothèque avec salles de repos et de réunion, et sanitaires.

Un autre espace sera mutualisé entre la Crèche familiale, le RPE, la Ludothèque et le LAEP, comprenant des salles de motricité, sensorielle, d'activités, des sanitaires et rangements, un espace de change, un dortoir, un local à poussettes et une aire de jeux extérieurs.

À cela s'ajoutent un espace dédié pour la Ludothèque et un bureau pour le RPE.

Bâtiment Ouest, destiné au Multi-accueil

Il comprendra un hall d'accueil, des vestiaires enfants, des salles de change et de vie, des dortoirs, des biberonneries, une cuisine, une salle de repas, des vestiaires et sanitaires pour le personnel, une buanderie, sans oublier les bureaux. Des aménagements extérieurs concerneront la reprise des portails et clôtures, la végétalisation des espaces de la cour mutualisée, la création d'une aire de jeux et d'un local pour les poussettes.

Une ambition environnementale forte

Le programme de réhabilitation mise sur la performance énergétique. Grâce à cette restructuration le niveau « Effnergie BBC Rénovation » sera atteint permettant un gain énergétique supérieur à 40% sur l'énergie finale. Parallèlement, les travaux seront réalisés à partir de matériaux biosourcés. Enfin, le projet intégrera des dispositifs de traitement de la chaleur sans recours à la climatisation.



Calendrier des travaux

Opération à tiroir en deux temps
1^{ère} phase : restructuration du bâtiment Ouest déjà libéré. Le bâtiment Est reste occupé par le Multi-accueil.

2^{de} phase : Le Multi-accueil s'installera ensuite dans le bâtiment Ouest rénové, permettant le démarrage des travaux dans le bâtiment Est.

LES SERVICES DÉLOCALISÉS MOMENTANÉMENT

Le temps des travaux, certains services comme la Crèche familiale, la Maison Couleur, la Ludothèque et le Relais Petite Enfance, sont désormais installés à l'Espace Familial au 1 rue Rey Loras, à proximité du centre-ville.

LA POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE

a eu lieu le 2 décembre dernier en présence de l'ensemble des acteurs du projet.

Rendez-vous pour l'ouverture ! ■



À l'issue de la rénovation, ce complexe deviendra à n'en pas douter un véritable facteur d'attractivité sportive pour le territoire du Val de Saône. De quoi réjouir les futurs usagers dont 30% sont Neuvillois et 70% viennent des communes des alentours. ■



Cuisine centrale

L'architecte a été choisi

Au terme de l'appel à candidatures, engagé le 9 janvier dernier, et après examen des 56 candidatures reçues, la Ville a choisi le cabinet d'architecte « Atelier 43 » pour réaliser cet équipement.

Un investissement majeur pour la commune en faveur d'un équipement qui atteint désormais ses limites en termes de capacité d'accueil des enfants et de production des repas quotidiens. Actuellement, l'équipement assure 4 jours par semaine la production de plus de 380 repas. Pour répondre aux nouveaux besoins des familles, la Ville lance la construction d'une nouvelle cuisine centrale communale, en liaison chaude.

L'équipement comprendra

une zone de livraison dédiée avec un espace de stockage de palettes et de décartonnage, des réserves et chambres froides, un local spécifique pour les déchets, et le bureau du magasinier.

Au niveau de la production, différentes zones spécifiques seront prévues pour le traitement primaire, une chambre froide, un espace de préparation « froid », une zone de cuisson et de conditionnement, mais aussi un bureau.

Un espace de logistique en aval sera également intégré.

La zone de lavage comprendra un espace de stockage du matériel sale, un espace de plonge et une zone de rangement du matériel propre. Des vestiaires, une lingerie, une salle de détente pour le personnel, un bureau et un local spécifique pour le matériel ménage compléteront la cuisine centrale.

L'espace de restauration attenant à la cuisine centrale comprendra, quant à lui, un self avec salle à manger pour les classes élémentaires et un espace de repas adapté pour les élèves des maternelles.

FINANCEMENT ET CALENDRIER

Une enveloppe de 2 950 000 € est prévue pour la réalisation de ce projet.

La Ville va solliciter des subventions publiques pour le financement de l'équipement. À ce stade de l'avancement du projet les partenaires financiers ne sont pas encore connus.



Le projet sera mené en concertation avec les principaux acteurs de l'actuelle cuisine centrale et le service d'encadrement des enfants. Il faudra cependant compter un an avant le démarrage des travaux. Un délai nécessaire et indispensable à l'établissement des diagnostics et de l'avant-projet. C'est en 2025 que les premiers coups de pioche seront donnés pour le lancement des travaux de cette nouvelle cuisine centrale communale et de son espace de restauration.

Vue des salles de restaurant depuis la cour jardin
Projet prévisionnel © Atelier 43



Le rôle du service Urbanisme

Contrairement à d'autres communes de la Métropole de Lyon, à Neuville, l'instruction des autorisations d'urbanisme n'est pas déléguée. Le service urbanisme de la commune est donc autonome dans l'instruction de toutes les autorisations du droit des sols et des demandes relatives à l'aménagement de son territoire. Cette instruction impose toutefois une collaboration avec les services extérieurs de la Métropole et des Bâtiments de France, en fonction de la situation des projets.

Le service urbanisme a pour mission d'informer et d'orienter les particuliers comme les professionnels sur les différents projets. La délivrance des autorisations d'urbanisme par le Maire permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme précitées. La commune ne peut s'opposer en aucun cas à l'instruction et à la validation de ces dossiers si ceux-ci respectent la réglementation.

LES DIFFÉRENTES DEMANDES

- Les permis de construire pour les maisons individuelles, les bâtiments d'activité, les immeubles.
- Le permis d'aménager.
- La déclaration préalable est une autorisation obligatoire à la réalisation de certains travaux et pour lesquels un permis de construire n'est pas nécessaire.

LES DÉLAIS D'INSTRUCTION

Il en existe plusieurs selon différents critères: la localisation du projet, sa nature et les règles d'urbanisme qui lui sont applicables. Le délai d'instruction est de 2 mois pour les permis de construire portant sur une maison individuelle. Pour les permis relatifs aux immeubles collectifs ou bâtiments d'activité (commerces, bureaux, industrie...) le délai est de 3 mois.

Plus d'infos : Permanences téléphoniques mardis et jeudis 13h30-16h30 - 04 72 08 70 01 urbanisme@mairie-neuvellesursaone.fr

Neuville un territoire attractif

Malgré un relief assez contraint par un fort dénivelé, la situation de la commune aux portes de Lyon, entre Val de Saône et Vallon des Torrières, suscite un vif intérêt.

Son centre historique préservé, son dynamisme commercial, son offre de transports en commun, son tissu associatif dense, ses nombreux équipements, ses secteurs d'habitats mixtes et résidentiels, sa nature toute proche... rendent Neuville attractive. D'après

le recensement 2020, sa population atteint 7609 habitants. Face à la pression immobilière, la Ville, inscrite dans une logique intercommunale, entend maîtriser son développement. Une équation complexe reposant sur un cadre réglementaire précis.

Le PLU-H un outil incontournable

Le Plan local d'urbanisme et de l'Habitat (PLUH) régit le droit des sols sur le territoire de la Métropole de Lyon, dont fait partie Neuville-sur-Saône.

Il définit les différents périmètres et zones à enjeu pour la commune. En avril 2023, la Métropole fait évoluer le PLUH vers de nouveaux objectifs :

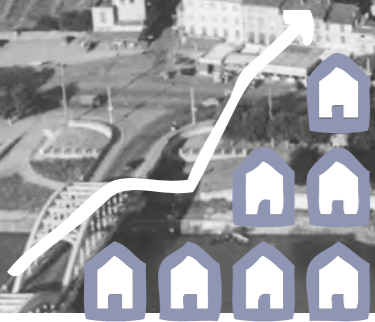
- **Contribuer à décarboner l'aménagement** : développer les énergies renouvelables, favoriser la rénovation du bâti existant, protéger et renforcer la nature en ville, favoriser les mobilités actives.
- **Poursuivre la politique de l'habitat** en renforçant l'offre de logement autour des secteurs les mieux desservis en transports en commun.
- **Accompagner le développement territorial** en matière économique tout en poursuivant la protection du patrimoine bâti.
- **Limiter l'artificialisation des sols et l'impact sur les ressources** : préserver les terres agricoles et naturelles, la ressource en eau, le patrimoine végétal.

La commune dispose également de 3 documents d'urbanisme complémentaires réglementant la constructibilité :

- **L'Aire de Mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine** zone de protection du patrimoine architectural.
- **Le Plan de Prévention des Risques Naturels pour les Inondations.**
- **Le Plan de Prévention des Risques Technologiques.**

UNE OFFRE POUR TOUS

Afin de s'adapter aux besoins de tous les habitants, l'offre de logement intègre une dimension sociale. Ainsi le PLUH promeut la notion de « logement abordable », complémentaire à l'offre de logements sociaux, avec un engagement de prix de vente ou de niveau de loyer inférieur (de 20 à 30%) au prix courant du marché.



Une densification urbaine maîtrisée

En 60 ans, le territoire urbanisé de Neuville-sur-Saône est passé de 18% à 45%. Une évolution qui a fait croître la population de la commune au fil des années.

L'enjeu aujourd'hui consiste à maîtriser son développement urbain en utilisant plusieurs leviers.

Lors de l'approbation du PLUH en 2019, la commune a fait l'objet d'une augmentation des demandes de permis de construire pour l'édification d'immeubles. Avant 2019, une moyenne d'une centaine de logements

par an étaient construits, alors que l'objectif était fixé annuellement à 70. Depuis le début du mandat, l'équipe municipale encourage le développement harmonieux de la commune en matière d'urbanisation orientant

les nouvelles opérations immobilières dans un périmètre immédiat au centre-ville et à proximité des dessertes de transports en commun. D'ici 2026, 150 nouveaux logements sont programmés. ■

Ce que la Ville préconise

Pendant la pandémie, le confinement et le développement du télétravail ont modifié l'usage des espaces de vie dans les logements.

Le manque de superficie, la promiscuité au sein de la famille, le niveau sonore supporté par les habitants dans les logements, ont mis en évidence l'inadéquation des appartements récents.

La réduction des surfaces des chambres (12,4 m² avant 1945 à 11,2 m² en 2009), la hauteur sous plafond aujourd'hui normalisée à 2,40 m, la faible part de logements possédant une cave ou un grenier, renforcent l'inadaptation des logements aux nouveaux usages.

À titre d'exemple, 4 français sur 10 ne disposent pas de coin-bureau, 30% des chambres ne peuvent pas accueillir correctement un lit double !

L'écart se creuse entre les plus de 60 ans qui disposent de 60 m² pour vivre contre les 30-35 ans qui se contentent souvent

seulement de 31 m². Alors que la moyenne européenne de la superficie des appartements est de 83 m², elle n'est que de 71,4 m² au niveau national. La France semble donc détenir le record européen d'exiguïté des appartements.

C'est dans ce sens que la Ville a instauré un référentiel en faveur d'un habitat attractif, qu'elle soumet aux promoteurs dès la réception des nouvelles demandes de constructions.

Il préconise par exemple une superficie globale selon la typologie des logements, un nombre précis des surfaces pour les séjours, cuisines, chambres, et placards.

Ce référentiel reçoit généralement un bon accueil de la part des promoteurs qui peuvent s'en inspirer en amont pour le développement de leurs projets. ■



Nouvelles activités à Neuville

NATURE HOME CBD
13 rue de la République - 04 87 76 44 30
Ouvert du mardi au samedi : 9h30-12h30 et 15h30-19h

YDILLE
17 rue de la République - 04 78 32 78 08
Ouvert du mardi au samedi : 10h-12h30 et 15h-19h ■



Conseil Municipal des Enfants

Félicitations aux nouveaux élus du CME !

Comprenant 20 élus, le Conseil Municipal des Enfants renouvelle annuellement 10 de ses membres. Après une campagne électorale très sérieuse, professions de foi à l'appui, les nouveaux membres du CME viennent d'être élus par leurs camarades des classes de CM1. Ces jeunes élus Neuvilleois disposent d'un mandat de 2 ans pour faire l'expérience de la démocratie et de l'éducation civique.

Fonctionnant sur le modèle du Conseil Municipal des adultes, le CME renouvelé mettra à profit cette année pour travailler en commissions sur différents sujets, élaborer des projets et défendre les demandes des enfants de la commune auprès des élus adultes.

La première séance plénière a eu lieu le 4 décembre pour l'installation officielle des nouveaux élus. ■

Fête de la science

Le collège Jean Renoir fête la science !



> 10 élèves de 3^e se sont portés volontaires pour animer des ateliers scientifiques auprès de 2 classes de CM2 des écoles Bony et Guimet.



Optique, électricité, chimie et actions mécaniques, tels ont été les thèmes sélectionnés par les élèves. L'activité a été préparée en amont avec l'aide de Mme Dussine, professeur de physique-chimie au collège Jean Renoir. Les 34 élèves de CM2 de l'école Guimet sont venus découvrir ces expériences. Puis les 23 élèves de CM1-CM2 de l'école Bony ont suivi. Tous les élèves ont été enthousiastes et très intéressés par ce travail scientifique. **Les animateurs, quant eux, sont repartis fiers d'avoir accompli leurs missions de « prof » d'un jour !**

Une conférence à l'initiative de la Ville pour les adultes et les adolescents

C'était une première pour la commune et cette conférence animée par Fabien Chauveau, neuroscientifique au CNRS, a été une réussite ! Une conférence très interactive portant sur l'étude du cerveau au rayon X, qui a suscité l'intérêt du public tant le chercheur a su vulgariser son propos. Une façon de promouvoir l'accès à la culture scientifique



et pourquoi pas, de susciter des vocations ! Fort de ce premier succès, la ville envisage le lancement d'une saison scientifique avec une programmation annuelle d'animations. ■

BRÈVES

Insertion : chantier éducatif

Du 23 au 27 octobre, 4 jeunes sont intervenus dans le cadre d'un chantier éducatif, afin de réhabiliter le parking réservé au personnel municipal.

Sous la houlette de Lionel Ogier, médiateur communal de proximité, ces 4 jeunes ont étalé pas moins de 6 tonnes de sable pour remettre en état les 750 m² du parking. Le service des Espaces verts a fourni le matériel et participé à l'encadrement du chantier.

Un moment riche en enseignements pour ces jeunes et qui a permis cette réalisation concrète au service de l'intérêt général. Bravo à ces 4 volontaires qui ne se sont pas découragés face à ce chantier réalisé dans des conditions météorologiques difficiles ! ■



Infos prévention



Aujourd'hui en France, les arrêts cardiaques causent environ 40 000 décès par an. Un taux stable depuis près de 10 ans. Or il pourrait s'améliorer, si les gestes de 1^{ers} secours étaient mieux connus.

C'est ce à quoi s'attèle la Ville en formant ses agents, dont la Police Municipale. D'ailleurs, ils sont intervenus rue Victor Hugo pour prodiguer les gestes de 1^{ers} secours à une personne en insuffisance cardiaque, en attendant l'arrivée des pompiers. **Bravo à eux pour leur sang-froid et maîtrise.**



À NOTER : Les bâtiments communaux sont équipés de défibrillateurs. Le plan de ces derniers est téléchargeable sur le site de la Ville. **QR code ci-dessus** ■



BRÈVE

Le Sou renouvelle sa vente de sapins !



Comme chaque année au début du mois de décembre, l'association du Sou des écoles publiques de Neuville-sur-Saône était présente sur la place du marché. À l'occasion de la vente du 2 décembre dernier, l'association remercie toutes les personnes qui ont acheté leur sapin de Noël ce jour-là. Les bénéficiaires permettront de financer des activités culturelles et pédagogiques des écoles publiques. ■

Recyclez votre sapin !

Après les fêtes, entre le 3 et le 17 janvier, pensez à déposer votre sapin dans l'un des deux points de collecte de la commune (place Branly et sur le parking du Nymphée). Si les dépôts sont définis et gérés par la commune, la collecte et la valorisation sont assurées par la Métropole de Lyon. Une occasion de valoriser votre sapin dans l'un des deux centres de compostage du territoire et surtout un bon moyen de lutter contre les dépôts sauvages sur le domaine public. ■



Préservation de la biodiversité au Vallon des Torrières

Pas moins de 150 jeunes plants seront plantés sur une surface de 300 m², au niveau du cimetière ! Une opération qui vise à préserver la biodiversité du site, en offrant un abri pour les animaux et insectes pollinisateurs. Cette nouvelle haie, comprenant une dizaine d'espèces indigènes, permettra de lutter contre le phénomène d'érosion, retenant l'eau et évitant que des volumes de terre partent dans les réseaux. ■



Votée en 2020, la loi AGEC vise à lutter contre toutes les formes de gaspillage.

La loi AGEC propose de passer d'une économie linéaire (produire, consommer, jeter) à une économie circulaire (réduire, recycler). Cette loi prévoit pour 2024, la généralisation du tri à la source des biodéchets. À Neuville-sur-Saône, cette compétence relève de la Métropole de Lyon. Depuis 2021, cette dernière a déployé un service de collecte des biodéchets et commence peu à peu à installer des bornes à compost sur l'ensemble de son territoire. Pour l'heure, la commune

n'est pas encore dotée de ce type de borne, mais elles sont attendues dans le courant de l'année 2024. Sachez que Neuville en Sel a installé des bacs à compost place Branly que l'association gère.

Concernant le recyclage des cartons, des silos jaunes répartis en différents points de la commune sont prévus à cet effet. En complément, la commune a mis en place un ramassage régulier des cartons auprès des commerçants. ■

Bien manger c'est bon pour ma planète !



Les Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) permettent aux consommateurs de s'approvisionner directement en produits frais auprès des producteurs locaux. .

Un moyen de soutenir l'agriculture paysanne en travaillant en étroite collaboration avec des producteurs locaux, tout en favorisant une alimentation de qualité. En 2024, l'AMAP Neuilloise poursuit son engagement et propose des paniers hebdomadaires ou bimensuels de produits frais, locaux et bio : légumes, fruits, pains, œufs, fromages.

Des distributions de farines, miels, jus de fruits, vins, bières, noix, châtaignes ou encore

légumineuses... ont également lieu plusieurs fois par an. L'AMAP Neuilloise perdure depuis plus de 10 ans grâce à l'engagement de ses adhérents et des producteurs partenaires. Dès le 9 janvier, des paniers remplis de produits frais vous attendent ! Manger local et frais vous intéresse ? Rencontrez les producteurs et les amapiens le mardi soir (18h30-19h30) dans la cour de la Mairie. ■

Contact : amapneuilloise@gmail.com - Site internet : amapneuilloise.e-monsite.com

La prime air bois

Quoi de plus agréable en hiver que de se réchauffer près d'un feu de cheminée ? Au-delà du réconfort apporté, le chauffage au bois présente une alternative intéressante face à l'augmentation du coût des énergies classiques. Depuis le 1^{er} avril 2023, il est l'interdit d'utiliser des foyers ouverts sur le territoire métropolitain. Ainsi la Métropole de Lyon a lancé la « prime air bois » afin d'aider les particuliers à remplacer leur cheminée ancienne génération par des appareils labellisés « flamme verte ». Plus performants et surtout moins polluants, ces appareils améliorent la qualité de l'air. En effet, près de 40% de la pollution aux particules fines est provoquée l'hiver par les feux de cheminée ! Cette « prime air bois » est attribuée selon le revenu fiscal et peut aller de 1000 € à 3000 €.

La Métropole a confié à l'ALEC Lyon l'accompagnement du dispositif. ■ Pour en savoir plus sur votre éligibilité au dispositif, contactez l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de Lyon au 04 37 48 25 90 ou par mail : contact@infoenergie69-grandlyon.org

Culture - Jumelage

Médiathèque Jacques Brel

Rencontre avec la nouvelle directrice de la Médiathèque

Après 19 ans passés à la tête de la direction culturelle de la ville d'Anse, Corinne Rose a traversé la Saône pour rejoindre la Médiathèque Jacques Brel.

Attirée par la diversité des projets engagés en faveur de la lecture publique, elle explique son ambition : « impulser une dynamique créative, travailler en transversalité avec l'ensemble des secteurs de l'équipement et embarquer l'équipe dans une nouvelle aventure ». Parmi les nouveautés à la Médiathèque, elle cite l'installation récente d'une grainothèque à l'entrée du bâtiment, « un projet que j'ai accompagné, en proposant à l'équipe de développer sa créativité. Et qui permet de faire vivre une expérience aux adhérents de la Médiathèque sur le long terme », se réjouit-elle.



Un bon début pour Corinne Rose qui pense déjà à augmenter le nombre d'inscrits (notamment le public jeune) et réfléchit aux partenariats à renforcer avec les écoles. Elle songe aussi aux collaborations à développer avec les services municipaux, à nouer avec les associations locales, l'école de musique, le cinéma, mais aussi à s'associer aux temps forts culturels de la Métropole de Lyon. Des idées d'actions culturelles et de médiation, la nouvelle directrice n'en manque pas !

Avec son équipe, elle entend renforcer le rôle de la Médiathèque sur le territoire et dessiner de nouvelles perspectives d'évolutions pour l'équipement.

Pour l'heure, il s'agit d'accompagner la mise en réseau de la Médiathèque. « Un véritable enjeu porté par la Ville, une façon de mutualiser les ressources et de développer les coopérations » s'enthousiasme-t-elle. Avant de préciser : « la mise en place d'abonnements permettra aux usagers d'emprunter indifféremment dans les bibliothèques d'un même bassin de vie, soit 14 lieux différents au total ! ». C'est dans ce sens que la Ville organise, pour les communes du Val de Saône, le recrutement du coordinateur en charge de piloter ce réseau.

« Être dans l'accompagnement tout en étant dans un projet de transformation », tel est le challenge que Corinne Rose s'est fixé et qui portera à terme sur les contraintes fortes liées au bâtiment : 700 m² répartis sur 5 niveaux, avec un petit espace dédié à l'animation. ■

Rappel des horaires d'ouverture au public de la Médiathèque Jacques Brel
> Mardi : 15h-18h > Mercredi : 10h-13h et 14h-18h > Vendredi : 10h-12h et 15h-18h30 > Samedi : 10h-17h
Contacts : 04 78 91 21 40 - mediatheque@mairie-neuillesursaone.fr



Une page Facebook vous informe en temps réel des actualités de votre Médiathèque. Retrouvez-la ici ➔



Jumelage le cinquantenaire se clôture !

Après une année de festivités consacrées au cinquantenaire du jumelage avec la commune d'Alpirsbach, les animations se clôturent par la visite d'une délégation de 20 personnes, les 7 et 10 décembre prochains.

Le 8 décembre, le comité de jumelage sera présent au marché de Noël, n'hésitez pas à faire un détour par leur stand pour y découvrir leurs spécialités ! ■



LA MÉDIATHÈQUE En chiffres

.....
43 625 DOCUMENTS
+ de 100 000 PRÊTS / AN
2 922 ADHÉRENTS

BRÈVES



« Côté Saône » est sorti !

Edité à 12000 exemplaires, ce magazine gratuit réalisé par le Lions Club de Neuville - Val de Saône propose un contenu riche de 100 pages consacrées au Val de Saône et Monts d'Or. Dans ce numéro deux articles sur Neuville sont à découvrir : l'un sur l'histoire des ponts, l'autre sur la foire du 1^{er} mai. Côté Saône est disponible à l'accueil de la Mairie. ■



> Vincent Noirod ci-dessus le 1^{er} de face.
FFAVIRON MAGAVIRON by Eric Marie

BRÈVE

Les seniors montent au filet

Le Neuville-Montanay Volley ball s'engage dans la prévention santé auprès des retraités en proposant des séances d'activités physiques adaptées.

L'objectif : gagner en autonomie et prolonger la vie active à domicile. Debout ou assis, les participants travaillent en douceur la respiration, leurs articulations et réflexes. Des séances bonnes pour le moral et le lien social qui se terminent par un goûter collectif ! ■

Neuille Gym, la pratique continue !

Pour laisser place aux travaux de rénovation du complexe sportif, les salariés et bénévoles de Neuville Gym ont vidé le gymnase au cours de 3 jours intenses de déménagement et de démontage des agrès ! Malgré une saison avec des cours délocalisés à St Germain au Mont d'Or et Rillieux, le club reste mobilisé pour permettre ses activités et a hâte de découvrir le nouveau complexe sportif Marie Paradis ! ■



Cap sur les JO 2024 !

Paris 2024, tel est l'objectif pour lequel se prépare avec enthousiasme et motivation Vincent Noirod.

Ce Neuillois est un sportif de haut niveau dans deux disciplines : l'aviron de rivière, logique lorsque l'on réside à proximité de la Saône, mais aussi de l'aviron de mer, car Vincent est un Toulonnais pure souche !

Des disciplines qu'il a découvertes adolescent et qu'il pratique depuis avec passion au gré des compétitions. À son palmarès en 2023, plusieurs médailles et titres aux championnats de France en mer et rivière, 2 médailles aux championnats d'Europe Indoor et Elite et aux Jeux Méditerranée, une 4^e place aux championnats du monde de Beach Rowing (aviron de mer sprint) et plus récemment, le titre de vice-champion du monde dans la catégorie endurance.

À 27 ans, il espère intégrer l'équipe de France et être sélectionné aux Jeux Olympiques 2024. Vincent s'entraîne donc sur la Saône chaque jour et par tous les temps ! S'il est qualifié, il pratiquera sur la Marne, précisément sur l'ancien bassin olympique utilisé pour les JO de 1924, réactivé pour l'édition 2024. Une nouvelle étape dans sa trajectoire qu'il espère encore longue ! « La maturité dans ce sport arrive à l'âge de 30 ans, j'ai encore quelques belles années » confie Vincent, qui ne perd pas de vue les compétitions à venir, puisqu'il songe aussi aux championnats du Monde d'aviron de mer de septembre 2024 et déjà aux JO 2028 ! Formulons tous nos vœux de réussite à Vincent dont nous suivrons le parcours. ■

Le GOAL Futsal Club

Excellence sportive et engagement

Depuis sa création en 2005 à Saint Germain au Mont D'or, le club a fait du chemin ! Après un parcours brillant en D2 FFF, il se hisse en division 1, propulsant Neuville-sur-Saône et le Val de Saône, sur la carte du sport de haut niveau. Un bel exemple de réussite sportive et associative, renforcé par les succès de l'équipe fanion senior grâce aux titres de champions U18 Ligue AURA & District Rhône et pour les féminines, celui de championnes du Rhône seniors décroché en mai 2023 ! Le label Elite Fédéral OR qui lui a été décerné par la Fédération Française de Football souligne la qualité de son projet associatif, éducatif et sportif. Parmi ses membres, figurent plusieurs joueurs internationaux (Algérie, Comores et Colombie), un témoignage de l'engagement du club envers le développement des talents. Cette année de nouveaux défis attendent le club, avec des rencontres de l'équipe fanion les samedis à 16h30. Cultivant la convivialité, il propose régulièrement des événements extra sportifs ! ■

Ça se passe au dojo !

Avec près de 100 adhérents, le dojo s'anime au rythme d'un calendrier fourni !

Tradition oblige, les événements s'enchaînent : galette des rois, soirée chandeleur, chasse aux oeufs. Hors les murs, les kimonos neuillois partent à la découverte de tatamis plus lointains : week-ends « judo loisir », compétitions amicales ou officielles. Avec les ceintures marron en passe de finaliser la noire, les vingt ans du Judo Club des Gones ont de l'avenir ! ■



Libre expression

Mieux vivre Neuville

GRUPE MAJORITAIRE

Budget 2024 : la quadrature du cercle ?

Comment réussir à boucler un budget quand l'inflation galope, que le coût de l'énergie explose, que les injonctions de l'État se multiplient dans tous les domaines et que les recettes n'évoluent pas ou insuffisamment. Tout comme les particuliers, les communes souffrent d'une inadéquation entre recettes et dépenses.

La dotation globale de fonctionnement (DGF) constitue la principale dotation de l'État aux collectivités territoriales. Ces dotations sont en baisse continue (en euros constants) et les recettes fiscales communales sont peu dynamiques.

L'Etat demande une réduction des dépenses tout en imposant de nouvelles charges pour les collectivités : plan handicap, revalorisations salariales ou primes, rénovations énergétiques, la liste est longue... Autant de dépenses, bien sûr nécessaires, mais qui doivent se faire à budget constant !

Face à la hausse des prix de l'énergie, l'État envisage de réduire son soutien aux collectivités estimant que les prix seront en baisse, alors que de nombreuses communes sont liées par des contrats pluriannuels dépendant de marchés publics.

D'après l'Association des Maires de France, cette année, le taux d'inflation moyen sur les dépenses des communes, a augmenté de 6%. Le pouvoir d'action des maires, en 2024, sera en recul de 7 milliards d'euros !

Vos élus travaillent donc d'arrache-pied pour continuer à vous proposer des services publics de qualité et accessibles mais il y aura forcément des choix à faire pour équilibrer le budget...

Les élus et élus de Mieux Vivre Neuville

Naturellement Neuville

GRUPE MINORITAIRE

Les fêtes de fin d'année sont là avec leur atmosphère chaleureuse. À cette occasion, nous vous invitons à redécouvrir le cœur commerçant de Neuville et à soutenir nos commerces et artisans locaux.

Acheter chez nos commerçants renforce notre commune : chez vos commerçants neuillois choisissez des cadeaux, des spécialités de bouche pour surprendre vos proches. Les bars et restaurants vous accueillent et vous proposent des expériences culinaires délicieuses.

Acheter localement préserve les emplois et maintient nos quartiers animés. Votre soutien contribue à maintenir nos commerces dynamiques et diversifiés, tout en réduisant l'empreinte carbone. C'est une belle occasion de découvrir les trésors cachés de Neuville.

Ensemble, célébrons le talent de notre commune. En achetant local, vous créez des souvenirs inoubliables et renforcez l'identité de notre ville.

Joyeuses fêtes à tous, bonne année 2024 et merci de contribuer à l'animation de notre ville.

Les conseillers Naturellement Neuville, Gisèle COIN, Guillemette DEBORDE, Patrick SAILLOT, Christophe BRUNETTON
naturellement-neuille@mairie-neuillesursaone.fr
et sur facebook : <https://bit.ly/NaturellementNeuille>

Neuille ensemble

GRUPE MINORITAIRE

Texte non fourni



Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs.



Ça s'est passé à Neuville-sur-Saône



Nettoyons notre Val de Saône

Cette 3^e édition organisée par la Coopérative de la Transition du Val de Saône Mont-d'Or a mobilisé de nombreux participants : 200 kg de déchets ramassés dont un sac de mégots.

24 sept.

Journées Européennes du Patrimoine

À cette occasion différentes visites étaient organisées comme celle de la Tour de l'Écho avec l'association Neuville Histoire et Patrimoine, dont les bénévoles ont accueilli les visiteurs en costumes !

16-17 sept.



Inauguration de la grainothèque

Depuis le mois de juin, la Médiathèque, en partenariat avec l'association Horizon d'Ailes, propose une grainothèque. Une bibliothèque de graines en libre-service où l'on peut déposer et partager des graines provenant de récoltes de particuliers. Un nouveau service qui favorise le lien social et sensibilise le public sur la préservation de la biodiversité !

30 sept.



Semaine Bleue

Les seniors se sont retrouvés pour un après-midi dansant organisé par le CCAS. Dans le cadre de cette semaine, de nombreuses animations ont été organisées pour les retraités et personnes âgées, en intercommunalité avec les villes de Quincieux, Saint-Germain-au-Mont-d'Or, Sathonay-Village et Montanay.

01-06 oct.

11 oct.



Rencontres artistiques

À l'occasion des Semaines d'Information sur la Santé Mentale, les associations Cadanser (danse) et Anacrouse (concert) ont proposé des performances artistiques.



21 oct.
26 nov.

Container S.O.S Xtinction

Les participants ont embarqué pour une expérience « écofuturiste » dans le container du musée des Confluences, spécialement installé dans le parc d'Ombreval. À bord de ce laboratoire mobile, au cours d'un atelier ludique inspiré d'un escape game, ils ont enquêté pour préserver la biodiversité.

Dys-moi tout, mon enfant extraordinaire

Le Programme de Réussite Éducative (PRE) de la commune et ses partenaires ont organisé une journée d'information sur les troubles Dys, TSA, TDAH... Un succès pour cette première édition, suivie par de nombreux parents.

15 nov.



Neuville fête

les légendes de la Forêt Noire

8 décembre
Fête des
Lumières

Nombreuses
animations
EXPOSITIONS - SOUPE À L'OIGNON
DÉAMBULATION - VOGUE (29 nov./7 janv.)

8, 9 ET 10 DÉC.
MARCHÉ DE NOËL
PLACE AMPÈRE

Le 8 au soir :
MARCHÉ SOLIDAIRE
avec les associations neuvilloises
Les 9 et 10 :
MARCHÉ DE CRÉATEURS
ET ARTISANS LOCAUX

16-17
décembre
GRAND WEEK-END
d'animations pour tous
avec CentreNeuville et Neuville Commerces
MAISON DU PÈRE NOËL
BOOM ÉLECTRO
CONCERTS

Stationnement gratuit
sur les parkings du Marché et de Verdun
du 23 décembre au 7 janvier 2024

Programme
complet
en Mairie ou
sur notre
site internet

www.mairie-neuvellesursaone.fr

Plus d'informations :

04.72.08.70.00 accueil@mairie-neuvellesursaone.fr
Page Facebook de CentreNeuville ou sur <http://www.centreneuville.com>

BOARDS de SAÛNE

 Ville de Neuville-sur-Saône

CHASSE AUX LUTINS
Plan à télécharger sur
<http://www.centreneuville.com>

CALENDRIER DES BÊTES DES LUTINS
Sur la page Facebook de Neuville Commerces

La magie de Noël sur la place Ampère et au Centre-Ville
PHOTOS
AVEC FOX le renard
BOÎTE AUX
LÉTTRES DU PÈRE NOËL
Avant le jeudi 21 déc.
ATELIERS POUR TOUS
les mercredis de déc.
14h30 - place Ampère


neuville sur saône
ESSENTIELLE EN VAL DE SAÛNE


Centre Neuville
Dynamiser l'attractivité


Neuville commerces


Communauté de communes
Neuvilloises

